

AL-in.fr évolue pour simplifier l'accès de vos salariés à l'offre de logement social d'Action Logement

En juin 2020, nous lançons la plateforme locative AL-in.fr pour la recherche de logement social de vos salariés.

Au 31 mars 2021, le bilan est encourageant :

- 350 000 demandes de logements ont été saisies
- + de 1 000 candidatures sont transmises chaque semaine aux bailleurs
- Près de 2000 espaces entreprises sont déployés ou en cours de déploiement
- Près de 500 bailleurs sont à présents référencés
- Et + de 3 000 offres ont été publiées

Aujourd'hui, nous poursuivons notre démarche de simplification de notre parcours client.

Ainsi, **à partir du 20 avril prochain**, comme c'est déjà le cas dans 26 départements, connectés à Imhoweb, nous orientons la saisie de la demande de logement directement vers le Système National d'Enregistrement des demandes de logement sociales (SNE).

Les démarches de vos salariés, demandeurs de logement, se feront désormais en deux temps :

1 . La constitution du dossier initial et le dépôt des pièces justificatives se fera sur le SNE, déjà utilisé pour l'obtention du NUR et du NUD (Numéro Unique d'Enregistrement). Elles pourront être actualisées et complétées à tout moment directement sur ce système.

2 . L'accès aux offres de logements sera toujours accessible depuis le portail AL-in.fr : en créant son compte, le demandeur pourra consulter son dossier et les offres de logement en ligne.

Vos salariés ont une demande en cours ? Il leur suffit d'actualiser et mettre leurs pièces justificatives directement sur le SNE : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>